

Albertville

Droits des femmes : ces combats qu'elles veulent voir aboutir

Elles sont procureure, sénatrice, chauffeur ou encore lycéenne... En ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes et des minorités de genre, elles ont chacune choisi de donner de la voix à une lutte qui leur est chère. Dossier réalisé par Camille Baraldi.

« L'enseignement est une cause des écarts de salaire »

Fatiha Brikoui Amal, adjointe au maire et vice-présidente d'Arlysière : « Le 8 mars doit nous rappeler les combats qu'il reste à mener : le droit à la rémunération identique aux hommes, l'accès au rôle politique, l'enseignement égal pour tous... L'enseignement est pour moi l'une des causes des écarts de salaire. Les jeunes filles font souvent des choix d'études différents de ceux des garçons, et ont des métiers moins rémunérés. Il faut garantir aux femmes une éducation de qualité, afin qu'elles puissent choisir un emploi qui leur convient, et être indépendantes financièrement. »

« Il faut arrêter de sexualiser le corps des femmes »

Tess Chamiot-Clerc, 15 ans, élève de seconde : « On devrait avoir plus de sensibilisation, d'éducation pour qu'on arrête de sexualiser le corps des femmes. Notre corps nous appartient, et tout le monde devrait savoir ça. Au quotidien, j'ai peur de mettre des vêtements trop décolletés ou trop courts et que ça me cause des ennuis. Il y a quelque temps, je sortais de mon rendez-vous chez le kiné, je portais un short quand même assez long, et je me suis fait siffler dans la rue. Je n'ai rien fait d'autre que de porter un short. C'est vraiment pénible, dès qu'on porte quelque chose qui montre un peu notre corps, il faut s'attendre à ce genre de comportements. »

« Les jeunes filles doivent plus s'engager dans les métiers scientifiques »

« Il faut que plus de jeunes filles s'engagent dans les études scientifiques. Beaucoup pensent que ce n'est pas pour elles alors qu'elles le souhaitent. À l'exception du médical, elles sont sous-représentées dans quasiment toutes les formations scientifiques, où on compte à peine un tiers de femmes. Au niveau des entreprises, dans la recherche comme l'ingénierie ou dans les professions de cadres techniques, là encore, elles sont moins de 30 %. Il faut que les femmes dans ces métiers soient présentes, visibles, et incitent les jeunes filles à oser. Simplement leur dire que c'est possible, ça peut changer un parcours de vie. Ce n'est pas encore assez ancré dans l'idée générale que les femmes ont tout autant leur place dans les filières scientifiques. C'est la société qu'il faut éduquer. »



Martine Berthet, sénatrice (LR) de la Savoie, pharmacienne de profession. Photo DR

« Il y a un vrai plafond de verre dans le monde de la culture »

« Les femmes sont peu représentées sur les scènes de théâtre public en France. Les artistes féminines sont encore moins soutenues financièrement que les hommes, elles sont moins à la direction de structures, et moins payées. L'autrice Reine Prat parle de plafond de verre dans le monde de la culture, et c'est vraiment le cas. La situation s'améliore : en 2021 il y avait 35 % de femmes mises en scène sur les plateaux alors qu'elles sont aujourd'hui 42 % ; les autrices étaient 29 % et sont aujourd'hui 35 %, et les interprètes sont passées de 41 à 43 %. Ça progresse, mais les inégalités perdurent. Ça fait 10 ans que je dirige le Dôme, et ça fait seulement deux ans que j'ai atteint la parité. J'y suis très attentive, parce que si on n'est pas vigilant, on n'y



Fabienne Chognard, directrice du Dôme théâtre. Photo Dôme Théâtre

arrive pas, tant la société a intégré que les hommes devaient être surreprésentés par rapport aux femmes. »

« Reloger le conjoint violent, c'est éviter une double peine pour la femme »

« Depuis le Grenelle des violences conjugales (2019), le parquet d'Albertville a mis en place plusieurs dispositifs pour la protection des personnes victimes de violences intrafamiliales ou conjugales, qui sont le plus souvent des femmes. Par exemple, nous avons beaucoup travaillé sur l'éviction du conjoint violent, parce que c'est une double peine pour une femme de quitter son domicile pour lui échapper. Ils sont hébergés dans des appartements pilotés par la Sasson, où ils sont pris en charge par l'Avij des Savoie. On a aussi mis en place des conventions avec les trois hôpitaux du ressort du parquet : ils peuvent nous adresser des fiches de signalement sur des cas de violences, et on saisit immédiatement une association d'aide aux victimes. Ou alors, un enquêteur vient



Anne Gaches est la procureure de la République d'Albertville. Archives photo Le DL/C.L.

sur les lieux prendre la plainte. Ça peut être parfois difficile de franchir les portes d'un commissariat, et l'hôpital peut être un lieu plus propice pour recueillir les premiers éléments. »

« Il reste des a priori qui ont la vie dure dans le monde du travail »

« Je me rends compte qu'au niveau de certaines professions, il reste des a priori qui ont la vie dure. J'entends encore les termes "travail d'homme" ou "travail de femme", et aujourd'hui, ça n'a plus trop de sens. Je suis chauffeur le week-end, et les gens s'attendent toujours à voir un homme, ce que je peux comprendre. Mais parfois je sens dans leur regard une appréhension, une remise en cause de mes compétences, comme si je n'étais pas capable. Tout ça parce que je suis une femme, il y a presque l'attente d'une forme d'incompétence. Alors qu'il s'agit simplement de conduire ! Ça ne m'impacte pas spécialement parce que tout s'est toujours bien passé et que j'ai une certaine expérience, mais ça peut être déstabilisant pour quelqu'un d'autre. Il faut faire évoluer les mentalités sur ce sujet. »



Elisabeth Mondon est animatrice sécurité dans une entreprise de chaudronnerie-métallurgie et chauffeur. Photo collection Mondon